

## Sommaire

Conseil de fondation et comité	Page 1
Collaborateurs	Page 2
Rapport de la Présidente	Page 3
Rapport du directeur	Page 4
Lieu d'accueil	Page 4
AEMO	Page 5
Conclusion	Page 8
Bilan et comptes 2012 :	
Lieu d'accueil	Page 9
Bilan et comptes 2012 :	
AEMO	Page 11

## Conseil de fondation

### Comité

<b>Présidente</b>	:	De WECK Antoinette
<b>Vice-présidente</b>	:	SCHAEFER Marie
<b>Membre</b>	:	PASQUIER Jean-Claude

### Conseil

BIELMANN Gilbert  
CHATAGNY Noëlle  
DUVANEL Géraldine  
WUEST Celia  
ERARD David

## Site internet

Vous trouverez d'autres informations concernant les activités de Transit sur le site internet de la Fondation : <http://www.fondation-transit.ch/>

## Collaborateurs

<b>Directeur</b>	:	SCHWEIZER Pascal
<b>Psychologue</b>	:	GROSSENBACHER Joy
<b>Stagiaires</b>	:	DUPRAZ Céline ROULIN Emilie VASILEVA Anita
<b>Educateurs/trices (Lieu d'accueil)</b>	:	ALBUQUERQUE Janaivina DESCLOUX Rachel PAPPAUX Damien PONZIO Danilo SANDJO Chantal SANTOS Sofia SAUTHIER Maude SCHAFER Nathalie SCHULTHEISS Rachel SCHWALLER Hugo SID AMAR Kerima
<b>Stagiaires</b>	:	COUTINHO MONTEIRO Rafael DURAND Samantha PAGE Catherine SCHNARRENBARGER Pauline ZENKU Laura
<b>Superviseur</b>	:	SAUZET Dominique
<b>Educateurs/trices (AEMO)</b>	:	ACHERMANN Claudia BERSET Joëlle CRETENAND-KOLLY Caroline PROGIN-LIATTI Mélanie PYTHOUD Ramon SIGRIST Caroline VOGEL-CORDIER Marianne
<b>Stagiaire</b>	:	METOUFOU LINDER Estelle
<b>Superviseur</b>	:	FRANCOIS Yves
<b>Veilles actives (Lieu d'accueil)</b>	:	BERTSCHY Nelly GUMY Isabelle LAUBSCHER-CAILLE Patricia MACE Mélanie MONNEY Janaina XHEMALJI Avdi (remplaçant)
<b>Intendance</b>	:	CASAGRANDE Joëlle MACE Mélanie MENETREY Henri SIFFERT Patricia
<b>Secrétaire</b>	:	STUCKY Patricia
<b>Comptable (mandat)</b>	:	DENERVAUD Martine

## Rapport de la Présidente

### Séances du Conseil

Le Conseil s'est réuni à trois reprises. Lors de sa séance du 28 mars, il a adopté les comptes 2011 et le budget 2013. Pour l'AEMO, le poste des éducateurs a pu être augmenté afin de réduire le délai d'attente.

### Projet d'agrandissement

Les demandes au lieu d'accueil ne diminuent pas. Une attente de 6 mois devient la règle. Depuis deux ans, le Conseil demande au Conseil d'Etat de créer une antenne décentralisée. Bien que conscient de la nécessité d'un tel projet, le Conseil d'Etat n'a pu y donner suite faute de moyens.

Des rencontres suivies ont eu lieu avec des représentants de la DSAS afin de trouver des synergies avec d'autres fondations dans le but d'augmenter les capacités d'accueil tout en respectant les contraintes financières. Ces rencontres vont se poursuivre.

Le Conseil remercie Madame la Conseillère d'Etat, Anne-Claude Demierre, et ses collaborateurs pour leur réelle volonté de faire avancer ce dossier.

### Projet CAP

Comme annoncé l'année passée, la collaboration avec la Fondation CAP a pu débuter en 2012. Cette fondation offre des journées ou des camps dans la nature animés par des personnalités d'exception (aventurier, alpiniste) à des adolescents et jeunes adultes en rupture. Deux sorties ont eu lieu. Elles ont permis aux enfants de faire de l'escalade une fois en salle et une fois à St-Triphon. Même si la mise en place de ces journées nécessite une certaine capacité d'adaptation, le résultat en vaut la peine tant les enfants en retirent des expériences qui les marqueront profondément. Le Conseil tient à remercier la fondation CAP de donner aux enfants de Transit la chance de vivre des moments d'une telle intensité. Il ne peut que se réjouir que cette expérience continue l'année prochaine.

Le Conseil ne pourrait terminer ce rapport sans remercier toute l'équipe de Transit et de l'AEMO et tout spécialement son directeur, M. Pascal Schweizer, pour leur travail exemplaire auprès des enfants qui leur sont confiés même lors de situations très délicates. Leur professionnalisme et leur engagement sont nos cartes de visite pour garantir le soutien indispensable des autorités. Qu'ils trouvent ici l'expression de notre reconnaissance.

Antoinette de Weck  
Présidente

## Rapport du directeur

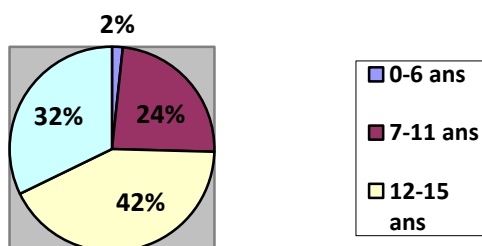
### Activités 2012 du lieu d'accueil d'urgence et d'évaluation de situations

En 2012, le foyer Transit a comptabilisé 3557 journées de placement pour 59 jeunes accueillis (28 filles et 31 garçons). Seuls 3 placements ont concerné des jeunes de langue allemande, et 22 (37%) des jeunes d'origine étrangère. 10 familles ont pu bénéficier d'un suivi AEMO directement après la fin du placement de leur enfant.

L'année 2012 a été marquée par un taux d'occupation record du lieu d'accueil. Pour toute l'année, ce taux correspond à 97.5%. Pendant les mois de février, mai, juin et août, le taux d'occupation mensuel a dépassé les 100%, avec un record de 121% en mai. La plus basse occupation a été de 91%. Si l'on considère que ces chiffres ont été obtenus malgré le roulement important de l'effectif dû aux placements de courte durée, le taux d'engorgement du foyer est encore supérieur<sup>1</sup>. Ces chiffres indiquent une claire sur-occupation du foyer. Ils rappellent une fois de plus, mais de manière encore plus forte que pour les années précédentes, que le lieu d'accueil d'urgence n'est pas en mesure de répondre correctement à sa mission principale avec les moyens actuels. A certaines périodes, la liste d'attente a compté jusqu'à 25 demandes, ce qui correspond à un délai d'attente théorique d'environ 6 mois.

### Répartition par tranches d'âges des enfants placés à Transit :

0 – 6 ans :	1
7 – 11 ans :	14
12 – 15 ans :	25
16 – 18 ans :	19



### Répartition par provenance :

Sarine	28
Glâne	6
Gruyère	11
Broye	1
Lac	3
Singine	3
Veveyse	7
Hors canton	0

<sup>1</sup> Chaque chambre a été occupée en moyenne par 6 jeunes au cours de l'année. A chaque changement de résident, des jours de placements sont « perdus » du fait de l'intervalle entre le départ d'un jeune et l'arrivée du suivant.

La durée moyenne des placements a été de 60 jours, mais avec de fortes variations :

de 1 à 10 jours	: 9 placements
de 11 à 30 jours	: 10 placements
de 31 à 60 jours	: 9 placements
de 61 à 100 jours	: 19 placements
plus de 100 jours	: 12 placements (maximum 147 jours)

Les placements qui ont duré plus de 100 jours concernent essentiellement des jeunes qui ont été transférés vers d'autres institutions (attente de places disponibles) ou pour lesquels une décision de justice était nécessaire concernant le lieu de vie après Transit.

Comme annoncé précédemment par notre Présidente, l'année 2012 a aussi été marquée par le début d'une collaboration très constructive avec la Fondation CAP<sup>2</sup>, qui a permis aux jeunes de participer gratuitement et en toute sécurité à des activités de découverte et de dépassement de soi (escalade en salle ou à l'extérieur). D'autres activités sur une à deux journées sont prévues pour l'année en cours. Nous tenons à remercier la Fondation CAP pour son encadrement à la fois très professionnel et chaleureux.

Enfin, après une période particulièrement chargée, je tiens à remercier les collaborateurs du lieu d'accueil pour leur engagement tout au long de l'année.

### **Activités 2012 du Service d'action éducative en milieu ouvert (AEMO)**

L'augmentation de la subvention (+ 55'000.-) a permis d'engager une nouvelle éducatrice bilingue à mi-temps dès le mois de mai et de créer une place de stage à plein-temps. Désormais, l'équipe éducative est constituée de sept collaborateurs permanents, pour un total de 435 %. Les postes de l'administration se montent toujours à 20% (5% secrétaire, 15% direction).

Pour toute l'année 2012, 2017 entretiens ont été organisés par le service AEMO (1707 visites effectuées + 62 « portes fermées » + 177 visites annulées + 71 entretiens de réseau). Au total, 182 familles ont été suivies par le service, ce qui représente 305 enfants (fratries)<sup>3</sup>. Le délai moyen d'attente avant le début du suivi correspond en moyenne à cinq semaines. Les éducateurs du service ont couvert près de 51'000 kilomètres dans les différents districts du canton (+12%).

---

<sup>2</sup> Constellation Active Performance, [www.cap-foundation.com](http://www.cap-foundation.com).

<sup>3</sup> Dans un but de prévention et de prise en charge globale, les frères et sœurs des enfants sont souvent intégrés au suivi dès la demande envoyée par le SEJ.

**Evolution des statistiques 2007 – 2012**

	Visites facturées <sup>4</sup>	Différence	Situations	Subvention	
2012	<b>1769</b>		182	605'000	+55'000
		+149 (9%)			
2011	1620		193	550'000	+100'000
		+281 (21%)			
2010	1339		158	450'000	+75'000
		+74 (5.9%)			
2009	1265		148	375'000	+40'000
		+182 (16.8%)			
2008	1083		116	335'000	+85'000
		+182 (20.2%)			
2007	901		113	250'000	

**Répartition des situations par district :**

	2011	2012
Sarine	82	77
Glâne	19	9
Gruyère	36	42
Broye	7	10
Lac	16	10
Singine	25	22
Veveyse	8	12

**Commentaires :**

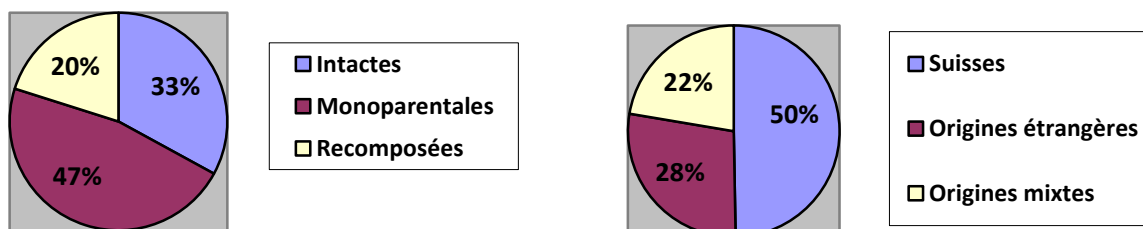
La progression du nombre de visites effectuées en 2012 est proportionnelle à l'augmentation de la subvention. En revanche, le nombre de situations suivies a légèrement diminué. La proportion de suivis dans les districts éloignés a été plus importante que pour les années précédentes, ce qui a eu des conséquences sur l'organisation du travail<sup>5</sup>. Environ 12% des visites programmées ont été annulées par les familles. A nouveau, de nombreux entretiens de réseau ont été nécessaires pour organiser le suivi en complémentarité avec d'autres intervenants. Ces différents points témoignent de la complexité croissante des demandes faites au service AEMO<sup>6</sup>.

<sup>4</sup> Les visites facturées correspondent aux entretiens réalisés et aux « portes fermées ».

<sup>5</sup> Plus de kilomètres parcourus, contraintes sur les programmes pour regrouper les déplacements, plus de temps en déplacement, moins de disponibilité pour les entretiens.

<sup>6</sup> Comme nous le mentionnions l'année dernière, ces situations complexes connaissent plus souvent des annulations ou des interruptions du suivi et elles exigent plus de travail administratif (rapports aux autorités de protection de l'enfance).

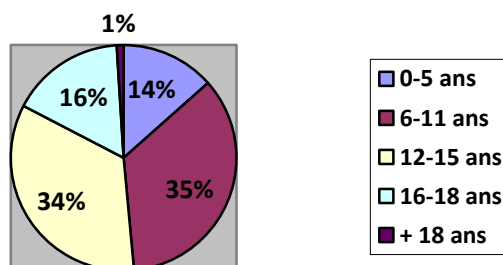
Parmi les situations suivies en 2012, un tiers sont des familles dites « intactes », c'est-à-dire des familles dans lesquelles les deux parents vivent sous le même toit avec leurs enfants. Près de la moitié sont des familles monoparentales et le reste, soit un cinquième, des familles recomposées<sup>7</sup>.



La moitié des familles suivies en 2012 sont suisses et un peu moins d'un quart d'origine mixte (un des parents est d'origine étrangère). Dans un peu plus d'un quart des situations (27%), les deux parents sont étrangers<sup>8</sup>.

La répartition selon l'âge indique que la moitié des enfants suivis par le service AEMO ont moins de douze ans.

Tranches d'âge :	2011	2012
0 – 5 ans	39	41
6 – 11 ans	134	107
12 – 15 ans	123	104
16 – 18 ans	50	50
+ 18 ans	3	3



<sup>7</sup> Dans ces deux dernières catégories, il est aisé de comprendre que les rôles éducatifs sont souvent plus difficiles à assumer et soulèvent des questions délicates : collaboration éducative des parents séparés, participation du nouveau conjoint dans l'éducation, etc.

<sup>8</sup> Ces situations nécessitent parfois le recours à des interprètes. Notons également qu'une éducatrice du service AEMO a effectué une formation à l'approche des migrants.

## Conclusion

Les contextes d'intervention de la Fondation Transit sont très variés et complexes. Pour répondre à la diversité des demandes qui leur sont faites, les collaborateurs doivent utiliser et développer des compétences multiples et évolutives. Dans cet objectif, la Fondation Transit valorise depuis plusieurs années la formation continue de son personnel, et cela à tous les niveaux. Sous cet angle également, l'année 2012 a été fort bien remplie : les équipes du lieu d'accueil et du service AEMO ont notamment bénéficié d'une journée de formation sur les « objets flottants » par Philippe Caillé<sup>9</sup>, auteur et formateur réputé sur le plan international. La formation continue des équipes a également été entretenue au moyen de supervisions mensuelles et de formations aux techniques d'évaluation pour les nouveaux collaborateurs. Plusieurs collaborateurs ont aussi été soutenus pour des formations approfondies sur différents thèmes (médiation de conflit, approche des migrants, accompagnement du deuil, thérapie familiale, etc.). Au niveau de l'administration, la direction a poursuivi sa formation en direction d'institutions sociales et la secrétaire a suivi une formation lui permettant d'encadrer une apprentie de commerce. Plusieurs éducateurs sont également au bénéfice d'un titre de Praticien formateur leur permettant de suivre les éducateurs en formation selon les critères HES. Ainsi, chaque année, plusieurs places de stages sont offertes dans le cadre de Transit<sup>10</sup>. De son côté, l'équipe AEMO au complet a participé au 4<sup>ème</sup> congrès de l'APEMO<sup>11</sup>, qui s'est tenu à Delémont au mois de septembre. A cette occasion, notre service a reçu le mandat d'organiser le prochain congrès de la Fédération, qui se déroulera à l'automne 2014 dans le canton de Fribourg.

En 2012, le développement du service AEMO s'est poursuivi, même si, en comparaison d'autres cantons romands, ce type d'intervention est encore très modeste dans le canton de Fribourg. Au lieu d'accueil, le seuil d'alerte a été largement dépassé, ce qui a posé d'importants problèmes au niveau du fonctionnement (sureffectif fréquent, manque d'espace, délai d'attente de plusieurs mois). Cette situation préoccupante a des répercussions sur la qualité de l'encadrement et sur la sécurité des mineurs. A certaines périodes de l'année, la plupart des demandes de placement ont été refusées en raison du manque de places disponibles. Comme pour les années précédentes, nous soulignons la nécessité d'augmenter la capacité d'accueil de Transit. Là aussi, l'offre fribourgeoise est en retard en comparaison intercantonale.

Pascal SCHWEIZER, psychologue FSP  
Directeur

---

<sup>9</sup> Les « objets flottants », terme créé par Philippe Caillé, représentent diverses méthodes d'intervention permettant d'approcher certaines problématiques au moyen de la communication dite « analogique ». Les plus connues sont les sculpturations systémiques et le Jeu de l'Oie systémique. Ces méthodes peuvent faciliter les échanges sur des situations sensibles vécues par une famille. Elles représentent des alternatives intéressantes lorsque d'autres approches plus traditionnelles sont dans l'impasse.

<sup>10</sup> Pour les éducateurs, deux places de stage au lieu d'accueil et, depuis 2012, une place de stage au service AEMO ; pour les psychologues, une place de stage à mi-temps au lieu d'accueil.

<sup>11</sup> APEMO : Groupement des AEMO et pratiques éducatives en milieu ouvert de Suisse latine.